



PREFET DES HAUTES-ALPES



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE EN VUE DE LA VALIDATION DU SCHÉMA DEPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC

Participants : cf. liste jointe

Diffusion : aux invités

Ordre du jour

Validation du Schéma Départemental d'Accessibilité des Services au Public avant transmission pour avis aux EPCI, à la Région, à la CTAP et publicité du schéma.

Compte-rendu des échanges

Mardi 19 septembre 2017

Lieu : Hôtel du Département

M le Préfet des Hautes-Alpes, rappelle que l'État mène une politique volontariste en matière de développement des MSAP, afin qu'aucun habitant ne se situe à plus d'1/4 heure de trajet des MSAP. L'accès aux services se digitalise : l'infrastructure, la transformation des procédures, l'accompagnement à l'usage du numérique (médiation) sont nécessaires à cette digitalisation.

Le besoin médical est également un sujet récurrent sur le territoire : il s'agit d'être offensif sur la télémédecine, de franchir les obstacles médico-légaux, de développer la télémédecine dans le champ libéral ; notre département peut être innovant sur cette question.

La réussite des actions relatives à la mobilité repose en grande partie sur les comportements des usagers, d'où la nécessité et l'importance de l'animation.

M Jean-Marie BERNARD, Président du Département, confirme que le schéma suscite beaucoup d'attentes ; le Département sera très attentif à sa mise en place et au bon déroulement des actions : c'est une façon d'assurer les solidarités territoriales et sociales, cœur de ses prérogatives.

Mme Anne BOUCHON présente le projet de SDAASP des Hautes-Alpes.

M Gérard FROMM, Président de la Communauté de Communes du Briançonnais, s'interroge sur les moyens qui seront effectivement mis en place à la suite de ce plan d'action (télémédecine, mobilité). La télémédecine est à développer avec les soignants. Sur le chapitre des mobilités, il souligne également la nécessité de se battre pour le maintien d'une desserte ferroviaire de qualité.

Dans le domaine de la santé, l'enjeu est de se doter de moyens pour attirer et retenir les spécialistes. L'hôpital est au cœur du dispositif.

Pour ce qui concerne les services de proximité, les écrans tactiles permettent d'avoir une relation facilitée avec l'administration.

M le Préfet précise que l'on dispose heureusement de quelques moyens : MSAP, MSP ; le territoire bénéficie d'un niveau d'équipement augmenté grâce à l'activité touristique.

Les moyens financiers proviendront de la politique de Massif, du FNADT, des financements gérés par la Région.

L'enjeu portera également sur les moyens humains permettant la mise en œuvre du schéma car bien évidemment les écrans tactiles ne peuvent pas remplacer le contact humain.

A l'heure où le gouvernement met en place les assises de la mobilité, les débats rejoindront forcément les préoccupations mises en avant par le SDAASP.

M Christian HUBAUD, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance questionne : quelles sont vraiment nos attentes par rapport à la mobilité ? Que doit-on vraiment prendre en compte dans ce schéma ?

M le Préfet précise que le schéma donne une feuille de route commune aux acteurs de la mobilité. Il faut trouver sur nos territoires une réponse différente des réponses classiques urbaines. Les solutions seront forcément différenciées entre les zones les plus urbaines du territoire et les zones rurales.

M Jérôme VIEUXTEMPS, Délégué départemental de l'ARS, précise qu'en matière de santé, le territoire dispose d'innovations (Centres de santé) et d'outils (Maisons de Santé Pluridisciplinaires- MSP).

Le regroupement hospitalier permet un projet médical partagé.

Les correspondants SAMU facilitent l'accès aux urgences : c'est un outil caractéristique du département.

Sur la télémédecine, les obstacles devraient être levés d'ici quelques années au vu des évolutions sociétales ; il faut être prêt ; le département est en avance sur cette question.

M Hugo CEZANNE, Délégué départemental de la Poste, rappelle que la stratégie de la Poste converge avec le schéma. La Poste est présente à un maillage infra par

rapport aux MSAP. Elle en porte une sur le département, et plusieurs en France. Les 93 points Poste sur le territoire pourront être supports pour les PAA prévus au SDAASP.

Des tablettes numériques sont installées dans les postes (parfois, il s'agit d'un point Visio rendez-vous). Le personnel sera prochainement formé pour l'accompagnement numérique.

M Christian DURAND, Vice-Président de l'UDAF, et M Philippe HEBRAY, Directeur, soulignent l'importance de prendre en compte l'intégralité du territoire, et notamment les populations isolées. Même à l'heure du numérique, il ne faut pas négliger l'accompagnement des usagers. Parfois, le dispositif administratif enferme l'utilisateur, et pour aboutir le contact avec un agent d'accueil est indispensable.

Il faut travailler sur la mobilité : l'UDAF travaille aux alternatives aux déplacements des salariés. Sur le plan des mobilités douces et des déplacements à vélo, il manque des lieux de stockage de vélos dans les villes, le risque de vol des vélos électriques constitue un véritable frein à leur développement en tant qu'outil de la mobilité.

Le train n'est pas suffisamment fiable, alors que le département dispose d'une ligne qu'il serait dommage de ne pas utiliser.

Il faut développer les plateformes de covoiturage, notamment au sein des entreprises.

La problématique relative aux médecins est réelle : l'accessibilité aux soins est difficile, le patient subit 3 à 4 mois d'attente pour avoir un rendez-vous chez un spécialiste ; de plus en plus de malades ne trouvent pas de médecin, de nombreux praticiens ne prenant plus de nouvelle patientelle.

La télémédecine se heurte actuellement aux questions de responsabilité médicale. Ce problème devrait être levé prochainement.

Beaucoup de travail demeure pour faire évoluer les mentalités par rapport au besoin de rendez-vous physique avec le médecin.

M Robert GILLIO-TOS, Délégué du Défenseur des Droits, constate également à son niveau le frein psychologique à l'usage du numérique, et même du téléphone : les gens souhaitent un rendez-vous physique, même si tout est ou peut être traité par téléphone. Certains publics rencontrent des difficultés dans l'usage du numérique. C'est pourquoi il confirme la nécessité de mettre beaucoup de moyens pour l'animation des MSAP.

Les observations formulées ayant été entendues et consignées, les membres du COPIL approuvent le projet de SDAASP qui leur a été présenté.

Les prochaines étapes de la procédure sont rappelées :

- Saisine pour avis des EPCI, de la CTAP et de la Région : l'avis de ces structures sera réputé favorable s'il n'est pas communiqué au Département et à l'Etat après un délai de 3 mois ; une présentation devant l'organe délibérant des EPCI a été proposée ;
- Parallèlement, publication en ligne auprès du public et collecte des avis ;
- Réunion du Comité de pilotage en janvier 2018, pour l'examen et la prise en compte des avis ;
- Approbation par le Conseil Départemental en février 2018, puis arrêt du schéma par le M le Préfet.

LISTE DES PARTICIPANTS

Participants		Présent	Excusé	Représenté par
Prénom NOM	Organisme			
Philippe COURT	Préfecture Préfet	X		
Jean-Marie BERNARD	Département 05 Président	X		
Yves HOCDE	Préfecture Secrétaire général	X		
Jérôme SCHOLLY	Département 05 DGS	X		
Isabelle SENDRANÉ	Sous-Préfecture de Briançon Sous-préfète		X	Paul FONTRIER
Paul FRONTRIER	Sous-Préfecture de Briançon Secrétaire Général	X		
Fabrice HURTH	Département 05 Chef de cabinet	X		
Anne BOUCHON	Département 05 Chargée du SDAASP	X		
Robert GILLIOTOS	Défenseur des Droits Délégué Départemental	X		
Chantal RAPIN	Mairie de Gap Conseillère municipale Déléguée	X		
Alexandre VINCENT-VIVIAN	Communauté d'Agglomération Gap-Tallard- Durance DGD Mobilité	X		
Christian HUBAUD	Communauté d'Agglomération Gap-Tallard- Durance Vice-Président	X		

Roger DIDIER	Mairie de Gap Maire Communauté d'Agglomération Gap-Tallard- Durance Président		X	Chantal RAPIN et Christian HUBAUD
Philippe MAHEU	IA DASEN 05	X		
Isabelle BONHOMME	Communauté de Communes du Briançonnais Technicienne	X		
Gérard FROMM	Communauté de Communes du Briançonnais Président	X		
Ugo CEZANNE	La Poste Délégué Départemental	X		
Jérôme VIEUXTEMPS	ARS Délégué Départemental	X		
Pascale BOYEE	Députée		X	Michèle MAFFREN
Michèle MAFFREN	Attachée Parlementaire			
Laurence BERMOND	Communauté de Communes du Sisteronnais- Buëch DGA Pôle Services à la Population	X		
Philippe HEBRAY	UDAF Directeur	X		
Christian DURAND	UDAF Vice-Président	X		
Jean-Michel ARNAUD	Association des Maires 05 Président		X	
Xavier TASSI	DREAL PACA Chargé de Projets Ferroviaires Service Transports Infrastructures Mobilité		X	

Corinne MERAND- LEPTRETRE	Région PACA Direction des Transports Scolaires et Interurbains cheffe service 04/05		X	
Aurélie PICOT	Région PACA Direction des Infrastructures et des Grands Equipements Service Infrastructures et Pôle d'Echanges		X	
Amaury NAVARRANNE	Région PACA Conseiller Régional		X	